

PUBLIC

- Médecin du travail
- Infirmier·ère en santé au travail

INTERVENANTS

Psychologue clinicien du travail

SESSION INTER-ENTREPRISES

DUREE

2 jours

DATES

[Télécharger le calendrier](#)

LIEU

Locaux de l'ASTI, Toulouse

TARIF

[Télécharger le calendrier](#)

SESSION INTRA-ENTREPRISE

Possibilité de réserver la session exclusivement aux salariés de votre entreprise

DPC Médecins

Soumis à validation auprès de l'ANDPC

Accessibilité – PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation

Certifications

Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

- Apporter des outils d'aide à l'évaluation de la souffrance psychologique lors de l'entretien
- Amener des éléments pratiques en termes de communication et de posture pour faciliter l'échange
- Déterminer des aides à la prise de décision à court terme
- Savoir organiser le suivi et l'accompagnement, évaluer le contexte de travail pour envisager la possibilité et les conditions à la reprise du travail

Programme

JOUR 1:

- Lien entre santé mentale et travail - Concepts fondamentaux de la clinique du travail
- Repérage de la pathogénie et de la fragilisation du travailleur
- Tableaux cliniques des décompensations

JOUR 2 :

- La posture du soignant : conduite de l'entretien pour faciliter l'expression de la souffrance
- Comprendre la résonance symbolique entre l'organisation du travail et la subjectivité du travail
- Accompagnement, continuité des soins, retour au travail

Prérequis

Pas de prérequis

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et le formateur à partir de situations de terrain
- Articles, supports vidéos

Suivi et modalités d'évaluation

Auto-évaluation et analyse de cas

Modalités

- Exposés théoriques
- Présentation et analyse de cas cliniques
- Temps de questions-réponses

Délai d'accès à la formation

Formation réalisable en session intra-entreprise

Possibilité de réserver la session de formation uniquement à vos salariés et d'adapter le contenu du programme aux caractéristiques de votre structure.

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation, sous réserve de disponibilité
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 3 mois à compter de la date de signature du contrat

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org/>